



Cellule Information

Anderlecht, vendredi 1er septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une rentrée sportive à Anderlecht

Dès ce mois de septembre, les jeunes Anderlechtois pourront obtenir des chèques sports, à l'initiative de l'Echevine des Sports Sofia Bennani et avec le soutien du Bourgmestre d'Anderlecht Eric Tomas et du Collège échevinal. Ces chèques offrent une réduction de 50 euros sur le coût d'une affiliation annuelle à l'un des nombreux clubs sportifs reconnus par la commune et participant à cette action.

L'ensemble des conditions d'accès sont consultables sur le site www.anderlecht.be.

Pour obtenir ces chèques sports, rendez-vous entre le 5 septembre et le 18 novembre à l'Espace 16arts (rue Rossini 16) ou faites votre demande par mail (sports@anderlecht.brussels) avant le 14 octobre. Attention, le nombre de chèques sports octroyé est limité à 1000 exemplaires.

L'objectif de cette action est d'encourager la pratique du sport auprès des jeunes Anderlechtois et de leur faire redécouvrir les nombreux clubs sportifs que compte la commune.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht, au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.